

Notre Village

Numéro 44



Editorial par Claude CURIE, Maire

L'année 2022 se termine et nous sommes déjà à la moitié de notre mandat. Avec mon équipe, nous continuons de réaliser notre programme malgré la conjoncture difficile que nous traversons tous.

Nous devons supporter sur nos budgets les coûts d'augmentation importants de l'énergie, mais par des actions concrètes mises en place depuis plusieurs années, nous avons pu les limiter : par exemple, la coupure de l'éclairage public de 23h00 à 5h00 du matin, le suivi journalier des consommations d'eau potable des usagers, et les travaux de rénovation de nos réseaux d'eaux usées et pluviales.

Vous avez tous pu constater le démarrage du chantier de rénovation de la salle des fêtes et la construction de notre pôle médical début mars 2022. Dans l'étude préliminaire de ce dossier avec l'atelier d'architecture Machurey, nous avons eu la volonté de prendre en compte ce paramètre incontournable aujourd'hui de l'économie d'énergie. Ce projet intègre ainsi l'isolation de l'ensemble du bâtiment par des matériaux « biosourcés », un système de chauffage et de production d'eau chaude par aquathermie.

Toujours dans un souci de maîtriser nos dépenses, nous avons en 2022 adhéré par convention signée en partenariat avec la Communauté de Communes Loue Lison et le Syndicat Mixte d'Energies du Doubs, au programme de renouvellement de nos 152 points d'éclairage public par l'installation de luminaires type « LED ». Ce chantier se déroulera sur 3 années, la première

tranche est prévue au 1^{er} trimestre 2023. Je précise que ce programme est subventionné par le SYDED à hauteur de 175,00 euros par point lumineux et l'Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement.

Le chantier de travaux de réhabilitation des ruisseaux de Raffenot et Vergetolles débutera cette année également. Cette opération initiée par l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Haut-Doubs Haute-Loue) et financée intégralement par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, a pour objectif l'amélioration de la continuité écologique de ces deux affluents de notre rivière « La Loue ».

Je terminerai sur le « déclassement partiel de la rue de la Gare », démarche consécutive à la demande de la société SOUDATOL qui souhaite sécuriser l'ensemble des bâtiments de l'usine, notamment en stoppant la circulation de véhicules étrangers aux services, peu respectueux des règles de circulation routière. Autre objectif : clôturer le site d'exploitation pour empêcher les vols et intrusions malveillantes. Pour ce faire, le conseil municipal a validé la vente d'environ 800 m² à SOUDATOL et le flux de circulation sera dévié par la route du Chemin des Grandes Chenevières qui fera l'objet d'un réaménagement.

De nombreux projets pour notre commune, menés à bien par une équipe municipale toujours aussi motivée à assurer le bien-être des Vuillafanais dans notre beau village !

Dans ce numéro :

DOSSIER

Présentation du camping du Pré Bailly

ENVIRONNEMENT

Faune et la flore
Etat de nos cours d'eau

ECOLE & LOISIRS

Une année riche en activités et événements

VIE SOCIALE

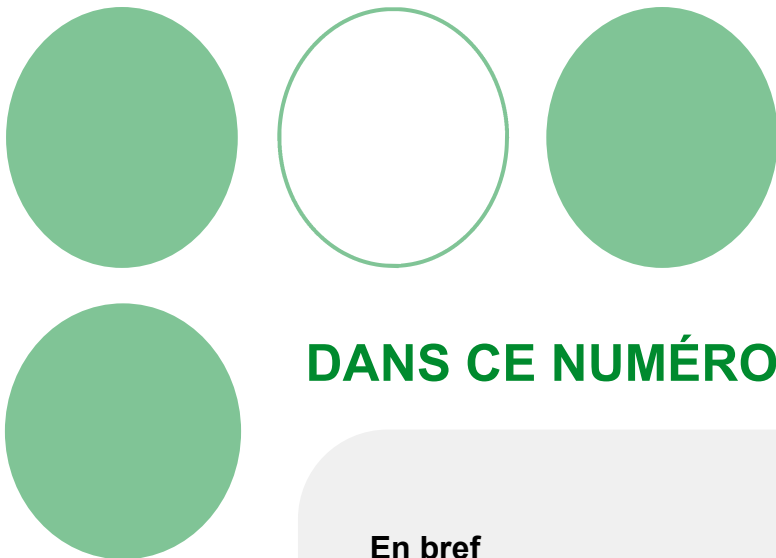
Célébration des 500 ans de l'église de Vuillafans

www.vuillafans.fr
mairie.vuillafans@wanadoo.fr

Facebook :
Commune de Vuillafans

Instagram :
[@vuillafansofficiel](https://www.instagram.com/vuillafansofficiel)

Retrouvez ce bulletin en version digitale sur le site internet de la commune.



DANS CE NUMÉRO

En bref	3
Administration	4
Vie en communauté	12
Sécurité	13
Dossier spécial	14
Environnement	16
Scolarité	20
Loisirs	22
Vie sociale	33

2022 EN QUELQUES IMAGES



Collecte de dons pour les victimes de la guerre en Ukraine.



Rafrâichissement des lettres à l'entrée du village



Fleurissement du village



De nouveaux panneaux signalétiques ont été posés dans le village ainsi que de nouveaux panneaux de rue.



Remise du certificat de réussite aux jeunes diplômés de 2021.



Villageois bénévoles au nettoyage de printemps.



La course de côte et sa Miss élue, en compagnie de M. le maire.



La saison estivale a connu plusieurs concerts et fêtes de plein air : ici la fête de la musique organisée par Mathieu Jeanguyot, un concert de l'Allée des Cerisiers, le bal du 13 juillet.

Nouveau logo



Pour rajeunir et dynamiser l'image de notre village, jusqu'à présent représenté par son blason historique, nous avons travaillé avec l'agence MAGRAPHISTE CREATION à la création d'un logo moderne et durable dans le temps, pour représenter Vuillafans et ses habitants.

C'est avant tout la nature environnante qui est symbolisée dans ce logo, que ce soit par sa couleur, les collines, les vignes, les arbres et bien entendu : la Loue, traversée par le très emblématique pont de pierre arqué. C'est d'ailleurs une partie de notre patrimoine architectural que vous retrouvez dans ce logo, avec également son église aux formes atypiques.

Il était impossible de tout représenter en un logo de quelques centimètres, mais l'essentiel y est ! Vous le verrez apparaître petit à petit dans les supports de communication du village.

@magraphiste.creation
 magraphiste-creation.com

BUDGET COMMUNAL

Par Yves GAMELON, Adjoint en charge des finances

Les comptes financiers sont arrêtés au 30 décembre 2022. Un certain nombre d'opérations supplémentaires ne seront effectives qu'au 31 décembre. Les chiffres présentés subiront une variation non significative sur la globalité des équilibres.

Pour information, les budgets ne prennent pas en compte les **excédents et/ou les déficits des années antérieures**.

Fonctionnement

DÉPENSES 2022	
Générales	92 916,68 €
Personnel	127 192,17 €
Reversement des taxes	44 355,00 €
Amortissements	9 887,26 €
Versements divers	143 199,23 €
Intérêts d'emprunts	1 118,84 €
Total	418 669,18 €

RECETTES 2022	
Produits divers	19 446,07 €
Produits de services	22 672,22 €
Impôts et taxes	279 639,58 €
Dotations et participations	114 095,30 €
Revenus de gestion courante	121 921,25 €
Produits exceptionnels	1 136,16 €
Total	558 910,58 €
Excédent de fonctionnement :	140 241,40 €

Investissement

DÉPENSES 2022	
Cession d'immobilisation	- €
Remboursement emprunts	45 621,76 €
Immobilisations corporelles	41 997,53 €
Immobilisations en cours	66 083,04 €
Total	153 702,33 €

RECETTES 2022	
Opérations d'ordre	9 887,26 €
Dotations fonds divers	146 401,20 €
Subvention d'investissement	96 154,98 €
Dépôts et cautionnement	2 226,00 €
Total	254 669,44 €
Excédent d'Investissement :	100 967,11 €

Détail des actions menées

- Achat de 6 parcelles aux Grandes Chenevières, l'opération sera finalisée en 2023
- Réhabilitation du toit de la chaufferie de l'église, sera finalisée sur 2023
- Réhabilitation de l'éclairage public, 1^{ère} tranche en cours
- Réhabilitation de 3 fenêtres, appartement 12 Ter Place du champ de Mars
- Réhabilitation des douches et sanitaires du gîte du camping municipal
- Acquisition d'un perforateur pour les agents municipaux
- Acquisition de 3 terrasses en bois pour l'aménagement des mobil-homes au camping
- Achat de vaisselle, micro-ondes et fours pour équiper les mobil-homes du camping
- Etude et création d'un nouveau logo pour nos documents administratifs
- Participation au renouvellement de la sonorisation de l'église paroissiale

OÙ EN EST...

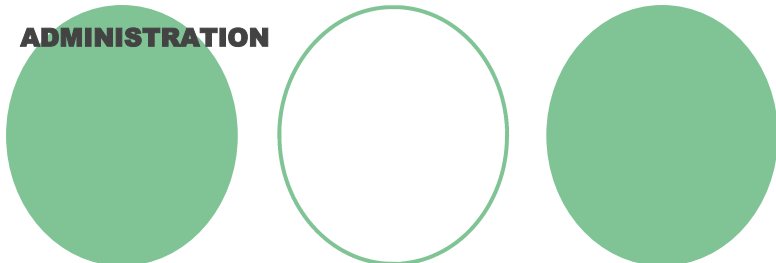
le chantier de la salle des fêtes ?

Les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes et la création du pôle médical vont s'achever courant septembre. Suivra l'inauguration officielle de cette nouvelle structure avec la présence des représentants qui ont cofinancés notre projet : l'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Doubs et le SYDED. En fin d'année, les professionnels de santé pourront s'installer dans la nouvelle structure.

En attendant, voici quelques images de la progression du chantier depuis octobre 2022 !



À SUIVRE !



BUDGET EAU

par Yves Gamelon, Adjoint en charge des Finances

Nous continuons à investir dans le renouvellement des matériels pour les services de l'eau potable et l'assainissement collectif. Cette démarche est nécessaire afin d'assurer un fonctionnement optimal de nos installations pour les années à venir et le transfert de la compétence eau et assainissement collectif à la Communauté de Communes Loue-Lison en 2026.

Fonctionnement Eau

DÉPENSES 2022	
Entretien réparation	19 572,40 €
Reversement Agence de l'Eau	8 812,00 €
Amortissement des travaux	28 627,79 €
Charges de gestion courante	7 069,28 €
Intérêts d'emprunts	1 437,05 €
Charges exceptionnelles	- €
Total	65 518,52 €

RECETTES 2022	
Subventions	6 991,10 €
Redevances communales	67 993,58 €
Produits exceptionnels	1,52 €
Produits de gestion courante	1 265,59 €
Produits exceptionnels	- €
Total	76 251,79 €
Excédent de fonctionnement	10 733,27 €

Investissement Eau

DÉPENSES 2022	
Subventions	6 991,11 €
Remboursement d'emprunts	7 266,47 €
Immobilisations corporelles	- €
Immobilisations en cours	- €
Total	14 257,58 €

RECETTES 2022	
Opérations d'ordre	28 627,79 €
Dotations fonds divers	- €
Subvention d'investissement	- €
Total	28 627,79 €
Excédent d'investissement	14 370,21 €

Commentaire :

- Renouvellement de la canalisation d'eau potable rue Jean Pierre Bague, en cours de réalisation et sera terminé en 2023

BILAN SUR L'EAU

par Bernard WOZNY, Adjoint en charge de la commission Eau & Assainissement

Le suivi journalier des consommations nous a permis de réparer rapidement plusieurs fuites sur le réseau, et de finir l'année avec un rendement de production (écart entre la consommation prélevée et la consommation facturée) de 82 % au deuxième semestre alors qu'il était de 75 % au premier.

Pour information, la consommation facturée aux habitants de l'année 2023 a été de 31 423 m³ soit une moyenne annuelle de 45 m³ environ par habitant.

Nous avons nettoyé et désinfecté le château d'eau et le surpresseur le 24 avril.

Cette année, nous avons enfin pu réparer la conduite du surpresseur passant sous la Loue, qui avait été arrachée par une souche d'arbre fin janvier 2021. Ces travaux ont été réalisés les 18 et 19 juillet par l'entreprise MOUROT alors que la Loue était en période d'étiage (débit en-dessous de 4 m³/seconde).

Certains travaux prévus non pas pu être réalisés cette année pour diverses raisons, comme la pose d'un accélérateur dont le but est d'augmenter la pression et

fiabiliser l'approvisionnement sur la conduite qui alimente les secteurs de Croux, Vaux de Neuf, rue du Moulin, ainsi que le changement d'une conduite rue Jean-Pierre Bangué.

Tous les contrôles de conformité de l'eau potable réalisés par l'agence régionale de santé en 2023 n'ont révélé aucune anomalie sur la qualité de l'eau distribuée à la population.

Il est également prévu l'investissement du diagnostic du réseau d'eau potable préconisé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Suite aux divers événements du début d'année (augmentation du prix de l'énergie, du chlore dont le prix a été multiplié par 8) le conseil municipal a voté une augmentation des tarifs pour 2023 afin d'équilibrer le budget.



Réparation d'une fuite de canalisation à l'entreprise CARTIER



Réparation de la conduite du surpresseur passant sous la Loue

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

par Yves Gamelon, Adjoint en charge des finances

Fonctionnement Assainissement

DÉPENSES 2022	
Entretien réparation	30 887,88 €
Reversement Agence de l'Eau	4 543,00 €
Amortissement des travaux	34 590,87 €
Charges de gestion courante	7 062,22 €
Intérêts d'emprunts	2 040,35 €
Charges exceptionnelles	- €
Total	79 124,32 €

RECETTES 2022	
Opération d'ordre	14 396,95 €
Redevances communales	71 592,77 €
Subvention d'exploitation	- €
Produits de gestion courante	1 195,86 €
Produits exceptionnels	2,00 €
Total	87 187,58 €
Excédent de fonctionnement	8 063,26 €

Investissement Assainissement

DÉPENSES 2022	
Opération d'ordre	14 396,95 €
Remboursement d'emprunts	233 393,58 €
Immobilisations corporelles	- €
Immobilisations en cours	9 344,40 €
Total	257 134,93 €

RECETTES 2022	
Opérations d'ordre	34 590,87 €
Dotations fonds divers	51 121,46 €
Subventions	1 170,00 €
Total	86 882,33 €
Déficit d'investissement	- 170 252,60 €

Commentaires :

- Réalisation du diagnostic technique de la station d'épuration, en cours de réalisation et sera terminé en 2023



BILAN SUR L'ASSAINISSEMENT

par Bernard WOZNY, Adjoint en charge de la commission Eau & Assainissement

Les travaux réalisés sur le réseau au printemps 2021 ont considérablement diminué l'arrivée d'eau parasite à la station, ce qui était un point négatif sur les résultats obtenus lors du suivi et des analyses de l'autosurveillance de la STEP (station d'épuration des eaux usées).

Un diagnostic est en cours pour améliorer les performances de l'installation de manière à la réhabiliter aux normes actuelles.

Un point nous pénalise depuis des années, c'est le rendement de la station qui a été construite 1990 et prévue pour recevoir l'équivalent de 1 100 habitants (il avait été envisagé à l'époque le raccordement de Lods et de Montgesoyes) alors que les rejets ne sont que d'environ 600 équivalent habitant jour.

L'autre grosse difficulté de 2021/2022 a été le problème de l'évacuation des boues.

RAPPEL : la communauté de communes du Grand Besançon ne voulant plus accepter de boues autre que celle produites dans leur communauté, nous avons dû trouver une solution, avec bien du mal et l'aide de la société Gaz et Eaux, auprès d'Agri Compost 70, pour éliminer ces déchets après une analyse détaillée de tous leurs composants.

Ce sont ainsi 90 m³ qui ont pu être traités cette année (nous n'en avons pas évacué en 2021) avec bien sûr

une augmentation significative des factures du traitement des matières.

Nous avons été contraints de faire intervenir la société Gaz et Eaux pour le curage supplémentaire de canalisations bouchées par des couches bébé et autre déchets, qui devraient être jetés dans les poubelles grises et non dans les canalisations d'assainissement.

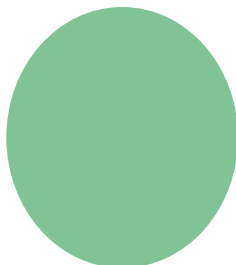
Ceci a augmenté le budget prévu en plus des futurs travaux de mise aux normes que nous devons faire suite au diagnostic en cours, de la flambée de l'énergie et autres produits de fonctionnement, aboutissant à l'augmentation des tarifs pour 2023.



RAPPEL SUR CE QUI NE DOIT PAS ÊTRE JETÉ DANS LES TOILETTES mais dans les poubelles grises afin d'éviter de causer de nombreux dégâts aux pompes de relevage, de boucher vos toilettes et surtout de polluer l'environnement :

Les rouleaux de papier toilette, même ceux qui se dissolvent dans l'eau
 Les protections hygiéniques (tampons, serviettes hygiéniques, protège-slip)
 Les cotons et coton-tige
 Les médicaments (plaquette ou sirop périmé)
 Les préservatifs
 L'eau de Javel et les produits d'entretien en général : limiter leur usage dans les toilettes
 Le chewing-gum
 Les mégots de cigarette
 Lingettes démaquillantes, pour bébé ou désinfectantes (une lingette biodégradable met **plus d'une semaine** pour se désintégrer mais **quelques heures** pour atteindre une station d'épuration, délai trop court pour se dégrader !)



ADMINISTRATION

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET INFORMATIONS PRATIQUES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Chaque jeune Français doit se faire recenser au plus tôt à la date anniversaire de ses 16 ans (et durant le trimestre suivant). C'est le bureau de la mairie qui établit ce certificat et fournit tous les éléments nécessaires.

Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Plus d'information sur MAJDC.FR

Attention les inscriptions aux examens, concours ou permis de conduire exigent le certificat de recensement sous peine de refus d'inscription.

DEMANDE DE CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Depuis le 1^{er} septembre 2022 : pour demander un certificat de nationalité française, vous devez remplir un nouveau formulaire dédié puis le transmettre au greffe du tribunal judiciaire ou du tribunal de proximité dont vous dépendez.

Il s'agit du **Cerfa 16237*01**, à disposition sur le site service-public.fr.

ÉTAT CIVIL

Mariages, P.A.C.S., naissances, décès sont des changements importants dans nos vies. Ils doivent être déclarés en mairie. Renseignement auprès de la mairie.



Photo © Spencer Davis

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Le lieu le plus proche pour effectuer ces démarches est l'**Espace France Services** situé 32 rue Jacques Gervais à Ornans (Maison Bailly). Tél. 03 70 88 96 70.

Les formulaires de pré-demande sont disponibles sur internet :
<https://passeport.ants.gouv.fr>

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Loue Lison se situe aussi dans ces locaux. Le CIAS est un service public local de solidarité à destination des jeunes, des personnes isolées, âgées, handicapées, en difficulté.

URBANISME

Déclaration de construction obligatoire

Toute construction supplémentaire, extension de surface ou travaux de création doivent faire l'objet d'une demande de permis (y compris : construction de piscine, changement de destination d'un local, travaux de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment). Ces démarches sont gratuites.

Toutes les démarches concernant l'urbanisme : certificats, déclarations, permis de construire... sont instruites en partie par la mairie, le service de l'urbanisme de la Communauté de Communes Loue Lison* et l'architecte des Bâtiments de France.

*Il vous est possible de déposer votre dossier d'urbanisme via internet sur la plateforme pays-ornans.geosphere.fr/guichet-unique, mis à la disposition des 34 communes de la CCLL. Contact service urbanisme : 03 81 50 81 14.

Toutes vos démarches administratives expliquées :

Sur : www.service-public.fr | Tél. - dispositif Allo Service Public : 3939 ou sur : www.demarchesadministratives.fr

Votre mairie se tient à votre disposition au 03 81 60 92 36 ou mairie.vuillafans@wanadoo.fr | Lun - Ven : 10h - 12h

LA CARTE AVANTAGES JEUNES pour les -30 ans

Valable du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année, la carte Avantages Jeunes existe depuis 29 ans en Bourgogne-Franche-Comté.

Elle propose des avantages permanents, comme un tarif réduit au cinéma, et des avantages uniques qui sont des offres « découvertes ».

Culture, sport, loisirs, vie quotidienne : + de 3 200 BONS PLANS proposés par + de 2 200 PARTENAIRES en Bourgogne-Franche-Comté pour les jeunes jusqu'à 30 ans, sans minimum d'âge.

Au tarif de 8 €, elle peut être achetée sur le site internet avantagesjeunes.com ou dans les lieux cités ci-contre.



Banque Populaire
Office de tourisme
Médiathèque
Boutique INFORM@TIQUE & TECH



<<< Scannez-moi pour plus d'info !



VIOLENCE FAITE AUX FEMMES : ASSOCIATION TOUTES DES DÉESSES

Les missions de l'association sont d'accompagner et soutenir les femmes victimes de violences physiques, psychiques et morales, de les orienter vers les services sociaux et juridiques relais.

Ces femmes sont accompagnées selon leurs besoins, que ce soit dans leur démarche de partir, de changer de logement, de retrouver du travail, ou dans leurs démarches à la gendarmerie, au tribunal.

L'association les aide surtout à regagner de l'estime de soi, à se reconstruire. C'est une structure où la Femme est considérée en tant que Femme. C'est à ce prix que les Femmes peuvent passer le cap et ne plus retomber dans une relation dysfonctionnelle. Ainsi les accompagnements peuvent se matérialiser par quelques coups de téléphone, par des rencontres, des visites à domicile, mais également par un accompagnement au restaurant, dans des lieux publics afin de l'aider à reprendre confiance en elle. Ceci permet de créer des moments de convivialité, qui peuvent également être des espaces de bien-être comme des soins du visage, des massages, de la marche...

Le siège de *Toutes des Déeses* se trouve à Ornans mais les membres proposent des actions et développent leur présence sur différentes villes.

Pour contacter l'association :

toutesdesdeesses.eirene@gmail.com

Tél. : 07.67.49.76.67

Numéro d'urgence et d'accompagnement
(y compris en week-end et en soirée)

Toutes des Déeses vous donne rendez-vous en 2023 :

En mars : exposition afin de sensibiliser à la cause des femmes victimes de violences, à Valdahon.

Le 8 mars - Journée des droits de la Femme : espace bien-être l'après-midi suivi d'un spectacle interactif avec la Compagnie Les Trois Soeurs, *Les secrets du Gainage*, à Ornans au CAL à 20h00.

Le 29 octobre : loto suivi d'un Spectacle de comédie musicale par la Compagnie Allée des Cerisiers, à l'Espace des Marais de Saône, horaire à venir.

Le 24 novembre : table ronde à 10h00 à Vuillafans, rencontre avec la thérapeute Danielle BUFFONI, spécialiste de la relation toxique et de la restauration de l'estime de soi, et Flo LAVIE, auteure de *Nous, les écorchées vives*.

Le 25 novembre : temps de bien-être (soins du visage, massage...), loto suivi d'un spectacle de comédie musicale par la *Compagnie Allée des Cerisiers* à la salle des fêtes de Vuillafans.

Des groupes de parole et des espaces de rencontres devraient être organisés à Saône (le vendredi), Vuillafans (mercredi) et Ornans.

Suivez les actualités de l'association sur leur page Facebook : @Toutes des Déeses"

PRENONS SOIN DE NOTRE VILLAGE ET VIVONS ENSEMBLE

Quelques rappels sur des règles de vie simples à appliquer

ABANDON DE VEHICULE

La commune constate que des véhicules sont abandonnés sur son territoire.

Le code de l'environnement prévoit en son article L.541-21-3 une procédure lorsqu'un véhicule est stocké sur la voie publique ou sur le domaine public et qu'il semble dégradé ou épave, applicable par le maire :

1. mise en demeure de remise en état de circuler ou de le transférer à une casse agréée, dans un délai d'au moins dix jours, avec possibilité d'une astreinte de maximum 50 € par jour de retard, en cas de non-exécution.

2. Recours à un expert en automobile pour déterminer, aux frais du titulaire du certificat d'immatriculation, si le véhicule est techniquement réparable ou non puis selon l'état, évacuation d'office du véhicule vers un centre de véhicules hors d'usage agréé ou mise en fourrière.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés **qu'aux horaires suivants** :

- >> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- >> le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- >> le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

CHIENS PERTURBANTS

Rappel des règles sur les chiens errants :

- >> ne pas errer sans son maître dans le village
- >> être tenu en laisse dans le village et sur les chemins de promenade
- >> ne pas laisser trace de ses déjections dans les rues, sur les trottoirs, les espaces verts, les lieux publics comme le stade, l'aire de jeux des enfants...

Note : les aboiements de chien constituant un trouble anormal du voisinage portent atteinte à la tranquillité publique et peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême, punissable par la loi.

STATIONNEMENT

La commune a tracé un certain nombre d'emplacements de parking au centre du village, ceci en tenant compte des voies de circulation et des points de gêne voire de danger. Il est vivement demandé aux conducteurs de véhicules de bien vouloir respecter ces emplacements et ne pas se garer en-dehors.

Le saviez-vous ?

Un stationnement de plus de 7 jours consécutifs à la même place est considéré comme abusif selon le code de la route et est passible d'une contravention.

LE BRÛLAGE à l'air libre

Le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers dont les déchets verts des ménages, est interdit par les règlements sanitaires départementaux.

Pourquoi ?

C'est une source d'émission importante de particules en suspension dans l'air, en raison d'une combustion imparfaite des résidus de végétaux. C'est nocif et en particulier pour les personnes les plus sensibles aux effets de la pollution atmosphérique.

Que faire de vos déchets verts ?

- >> le compostage
- >> le paillage
- >> la collecte en déchèterie

Plus d'info : DREAL Franche-Comté, www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

DÉPÔT SAUVAGE

Pour le respect de la vie en communauté et de l'environnement, les déchets ménagers doivent être déposés dans les bacs gris prévus à cet effet, les déchets recyclables dans les bacs jaunes, les industriels et encombrants en déchèterie.

Tout contrevenant s'expose à une contravention de 1 500 € (et 3 000 € en cas de récidive), d'après le code de voirie.

LES SAPEURS-POMPIERS de Vuillafans

Par l'Adjudant-Chef Tanguy HUOT-MARCHAND, Chef de Centre du CPI



L'année 2022 fut pour le Centre identique à l'année précédente avec 112 interventions réalisées et une trentaine qui n'ont pas été accomplies

par manque de personnel disponible en journée. Ces interventions sont réalisées par les pompiers de Lavans-Vuillafans qui interviennent sur notre secteur de premier appel* en notre absence comme nous le faisons sur leur secteur à l'inverse.

80 % de nos interventions représentent le secours à personne. Le centre ne disposant pas de VSAV*, nous n'intervenons pas sur le secteur privé. En cas d'absence d'ambulanciers, sur demande du SAMU, nos interventions représentent des situations d'urgence. Nous intervenons de plus en plus sur Ornans pour renforcer le personnel et compléter les véhicules pour mutualiser les moyens. Le manque de personnel est réel et impacte tous les Centres du Département.

Le Centre de Vuillafans recherche toujours des volontaires.

**Âge minimum : 16 ans
Âge maximum : 50 ans**

JSP : 12 - 16 ans

POUR PLUS D'INFORMATION :

Facebook :

@Sapeurs-Pompiers de Vuillafans

www.sdis25.fr

www.pompiers.fr/grand-public

Pour toute urgence : le **18** ou le **112**

Avec le départ du Caporal Roger Anthony, le CPI Vuillafans ne compte plus aucun pompier résidant sur la commune. Je fais donc appel à vous pour venir renforcer notre effectif afin de servir au mieux le secours sur la vallée. Il suffit d'être âgé d'au minimum 16 ans et d'avoir un peu de disponibilité en journée ou la nuit.

Depuis an et demi, nous travaillons en étroite collaboration avec le Centre de Première Intervention Communal de Longeville, commune sur laquelle nous intervenons en premier appel. Pour les formations et manœuvres, nous travaillons ensemble tous les mois, soit en allant chez eux ou chez nous, mettant en action notre matériel communément.

Pas de gros changement en personnel, avec 2 départs et 2 arrivées. Le sapeur Guyon Louis, issu de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers, qui habite Mouthier et le sapeur Leplomb Nikita résidant à Montgesoye, suivent actuellement le cursus de formation pour être opérationnels au plus vite. La Caporale-Cheffe Huot-Marchand Laura a obtenu son permis poids lourds et suit une formation pour être opérationnelle à la

conduite de notre VPITU*. Le Sergeant-Chef Aubry Alain a reçu sa médaille pour 20 années de service lors de notre cérémonie de la Sainte-Barbe. La Caporale-Cheffe Huot-Marchand Laura et l'Adjudant-Chef Huot-Marchand Tanguy se sont vu attribuer la médaille de l'UDSP25* pour leur engagement au sein du Centre et de l'Amicale.

Cette année nous n'avons pas pu assurer notre traditionnelle tournée des calendriers, nous essayerons de revenir vous voir en fin d'année. Pour cette année, l'Amicale prépare plusieurs animations ou nous espérons vous voir nombreux.

*Le secteur de premier appel couvre les communes de Vuillafans, Lods, Montgesoye, Longeville, Chateauxvieux, Ornans.

*VSAV - Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (ambulance des pompiers)

*VPITU - Véhicule de Première Intervention Tout Usage (environ 6 tonnes avec 1 000 L d'eau)

*UDSP25 - Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Doubs



De g. à d. : Zéphirin Gasser (JSP), Nikita Leplomb (nouvelle recrue), Laura Huot-Marchand, Alain Aubry (récipiendaire médaille 20 ans), Tanguy Huot-Marchand, Dylan Guibelin, Rémi Devaux et Philippe Viratelle (chef de Centre du CPIC Longeville)

Depuis 44 ans, il fait bon séjourner au camping municipal du Pré Bailly !



UN PEU D'HISTOIRE

Cette structure communale a été créée en 1979 par M. Alain Verdenet, maire de l'époque.

Mme Annie Fagot a géré pendant 2 ans l'accueil et la gestion sanitaire des locaux comme employée municipale, puis par convention passée entre la commune et le Club Tourisme et Loisirs, M. et Mme Célestin Cattaneo ont assuré bénévolement pendant des années la gestion complète du site.

En 2018, le maire M. Gérard Quété a passé le camping en gestion par régie, sur les conseils du trésorier d'Ornans. Mesdames Corinne Manz, Béatrice Murphy et dernièrement Katia Collard ont successivement assuré la gestion complète de



LE CAMPING EN BREF

Idéalement situé en bordure de Loue, le **camping ☆☆ du Pré Bailly** propose **49 emplacements individuels, une aire d'accueil pour les groupes** de jeunes supérieurs à 10 personnes ou la location d'une caravane équipée et depuis 2022, trois mobil-homes.

11 emplacements sont aménagés spécialement pour les camping-cars avec aire de vidange, eau potable et sanitaires.

Référencé au Guide du Routard 2022, le camping offre tout le confort 2 étoiles :

- sanitaires avec eau chaude régulièrement entretenus, machine à laver et sèche-linge
- aire de jeux pour les enfants et vaste terrain de football
- berges de la Loue, sur lesquelles il est possible de pêcher à l'intérieur du camping
- terrain de tennis et de pétanque, gérés par le Club Tourisme et Loisirs.



PLUS QU'UN CAMPING !

Sur le même site que le camping municipal se trouve un gîte d'étape d'une capacité d'accueil de 22 personnes.





Jeannette et Raymond

Cet été, le maire et des proches sont venus honorer Jeannette et Raymond pour leur fidélité sans faille au camping de Vuillafans depuis 33 ans !



Quelques chiffres sur la saison 2022, du 01/04 au 30/09 :

Le camping a enregistré 2 000 personnes pour 7 300 nuitées.
Le gîte a enregistré 370 personnes pour 650 nuitées.

Le site accueille chaque année des touristes étrangers. En 2022 :

- Allemagne : 75 personnes pour 206 nuitées
- Pays-Bas : 61 personnes pour 193 nuitées
- Suisse : 45 personnes pour 67 nuitées
- Belgique : 37 personnes pour 82 nuitées
- Royaume-Uni : 2 personnes pour 2 nuitées

Soit un total de 220 représentant un peu plus de 9 % de la totalité des vacanciers enregistrés sur la saison.

Le chiffre d'affaire représente une fourchette de 30 000 à 45 000 € et constitue un apport important des ressources de la commune.



DERNIÈRES AMÉLIORATIONS

Les toilettes ont été entièrement rénovées.

Une terrasse a été installée devant chacun des trois mobil-homes.

Pour faciliter les paiements, l'accueil du camping a été doté d'un terminal carte bancaire.



LA GAULE VUILLAFANAISE EN 2022

Par Daniel POIROT, Président

567 cartes de pêche vendues en 2009

216 cartes vendues en 2011

90 cartes vendues en 2022

Ces trois premières lignes résument la baisse importante de nos sociétaires tournant le dos à notre mythe « LOUE ».

Nous observons régulièrement la mortalité des poissons (truites et ombres) : la SAPROLEGNIA est toujours en première ligne. D'autre part, la canicule de cet été ayant entraîné la sécheresse sévère des ruisseaux, a eu pour effet d'anéantir l'alevinage autochtone.

Quid de l'avenir de notre société ?

Un peu d'humour, nous constatons toujours un peu de braconnage par les mêmes genres de vacanciers...

Il y a également les cormorans et les harles bièvres qui prélèvent leur dime, il faut espérer ne pas à avoir à effectuer un alevinage pour simplement nourrir la faune de migrateurs qui sévissent dans notre région.

L'association a créé son site internet : <https://aappma-vuillafans.com/>

Contact : La Gaule Vuillafanaise - 2 avenue de la Gare 25840 Vuillafans
lagaulevuillafanaise@sfr.fr - aappma.lagaulevuillafanaise1@gmail.com



Ci-dessus, truite dans le Doubs franco-suisse, victime de la Saprolegnia

Ci-dessous, truite sur la Loue au pont neuf



INFORMATION : remise en état de nos ruisseaux

L'ex Syndicat Mixte de la Loue devenu **EPAGE HAUT DOUBS HAUTE LOUE**, engage un vaste programme de restauration morphologique sur les ruisseaux de Vergetolle et Raffenot, qu'il réalise et finance à 100 %.

La première tranche de travaux prévoit la restauration physique de la partie aval du ruisseau du Raffenot à Châteauvieux-les-Fossés. Les travaux consisteront à recharger le lit actuel du cours d'eau sur environ ½ km en matériaux graviers/galets, remettre le ruisseau dans son ancien lit sur environ ½ km (reméandrage), mettre en place des éléments de diversification (microseuils en bois et blocs) sur ½ km.

Les objectifs des travaux sont de **restaurer la qualité écologique** du cours d'eau, **favoriser la vie piscicole**, limiter l'enfoncement du lit du cours d'eau et améliorer la connexion du cours d'eau avec sa nappe alluviale et ainsi **améliorer la ressource en eau**.

En outre, seront réalisés des travaux d'amélioration de la continuité écologique, avec aménagements de 3 ouvrages sur le ruisseau de Vergetolles dans sa partie aval, sur la commune de Vuillafans, afin de faciliter la remontée des truites farios en provenance de la Loue.

Les travaux débiteront au 1^{er} trimestre 2023 par le débroussaillage et abatage préalable de la végétation. Les travaux dans le lit des cours d'eau auront lieu entre début juin et fin octobre 2023.

Plus d'information auprès du technicien de rivière de l'EPAGE : Benjamin KNAEBEL 03.81.26.65.53/06.32.86.87.10

AICA de Vuillafans-Châteauvieux

Par Patrick Chanussot, Président

La saison de chasse 2022 a commencé sous de fortes chaleurs. Les territoires de Vuillafans et Châteauvieux étant très escarpés, la pratique de la chasse a demandé une bonne condition physique pour les chiens et leurs maîtres. Nous avons par conséquent, modifié nos horaires de départ et la durée des sorties.

La faune et la flore ont également souffert de cette canicule ; nous avons prêté une attention particulière à l'entretien des points d'eau pour permettre à la faune de se désaltérer. Des souilles ont été créées pour permettre aux animaux de se rouler dans la boue afin d'éliminer les parasites.

Malgré ces fortes chaleurs, le repeuplement c'est bien passé. Le cheptel de chamois et chevreuils est toujours en croissance. Nous avons effectué un comptage des chamois au printemps et nous en avons aperçu plus de 80 .

La mise bas des marçassins s'effectue en général entre mars et mai, mais depuis plusieurs années, les laies ont 3 portées en 2 ans. Cette année, les naissances ont eu lieu entre août et septembre. Nous avons évité certains territoires pour protéger les laies et leurs petits. La population de sangliers est tout de même en baisse par rapport aux autres années, fin décembre nous n'avions que 6 prélèvements.



Pour la 10^e année consécutive, l'AICA a organisé le « dimanche à la chasse ». Cette journée est un moyen concret de faire connaître notre passion.

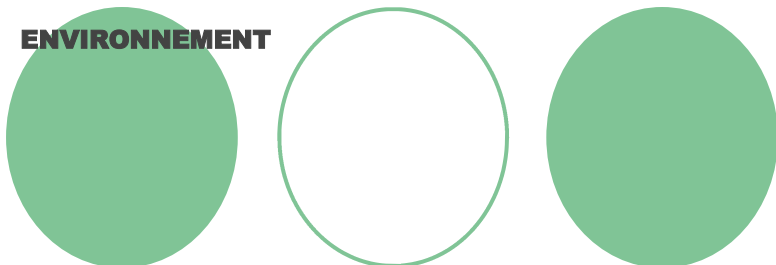
Les invités, curieux de découvrir la chasse, en sont toujours satisfaits. Ils découvrent les règles de sécurité, l'organisation de la battue, les consignes de tir, le respect de la nature et de leurs occupants.

C'est également l'occasion d'expliquer notre implication dans la gestion du territoire : entretien des chemins, nettoyage de la nature, surveillance des éventuelles pollutions, préservation des espaces naturels, de la faune et de la flore.

La chasse est de plus en plus médiatisée sous un aspect négatif ; nos détracteurs n'hésitent pas à colporter de fausses informations et le moindre incident est porté à la une des journaux. Nous devons communiquer d'avantage afin de rétablir certaines vérités.

Nous partageons la nature, nos actions de chasse sont signalées et sécurisées, elles occupent au maximum 20 % du territoire, ce qui laisse beaucoup d'espace pour les autres disciplines. D'autre parts, depuis plusieurs années, nous ne chassons que très rarement les samedis et dimanches après-midi.





Synthèse tirée d'un bilan de Santé Publique France qui a analysé les décès traumatiques dans la pratique sportive sur 2017 et 2018.



Disponible : <https://bit.ly/3ZF0azl> ou scannez le qr-code ci-contre



PÂTURAGE DES COTEAUX de Vuillafans-Echevannes en 2022



Comme l'an dernier, le pâturage des coteaux de Vuillafans et d'Echevannes s'est déroulé sur les secteurs des Doues et de Croux. Le coteau des Doues sur la commune d'Echevannes a été pâturé entre le 8 mars et le 5 mai 2022 par les cinq chevaux Konik polski et les neuf bovins Galloway, accompagnés par 4 ânes appartenant à un salarié du Conservatoire. Ils ont ensuite été transférés au-dessus des vignes de Croux sur la commune de Vuillafans, en surplomb des vignes entre le 6 mai et le 20 juillet 2022. Au total 18,5 ha ont été pâturés pendant près de 5 mois, soit l'équivalent de la saison 2021.

Les résultats du pâturage sont encourageants pour la préservation des pelouse sèches et des paysages de la vallée. L'action du troupeau permet une bonne consommation des buissons favorables à la réouverture du milieu et un effet positif sur la flore des pelouses sèches.

En 2022, les conditions météorologiques ont cependant directement impacté le pâturage. D'abord un début de saison froid et sec a retardé le démarrage de la végétation jusqu'à début mai. En mars et avril, les animaux se sont ainsi beaucoup

reporté sur les ligneux en train de débousser et ont eu un impact fort de débroussaillage et d'écorçage aux Doues.

Par la suite la sécheresse et la canicule se sont installées dès le mois de juin, limitant la pousse de l'herbe à Croux et nous obligeant à abréger la saison de pâturage avant la fin juillet. Le pâturage doit s'adapter à cette nouvelle situation et il apparait pertinent d'alterner les saisons de pâturage sur les différents secteurs en laissant des périodes de repos, afin d'éviter l'épuisement de la ressource en herbe au fil des ans. Il est ainsi prévu en 2023 de laisser au repos les secteurs des Doues et de Croux et de retourner sur le secteur de La Chenoz qui avait été pâturé en 2019 et 2020.

L'année 2022 a également été marquée par la balade patrimoniale et gourmande qui s'est déroulée le dimanche 22 mai avec pour objectif de mettre un coup de projecteur sur les actions de pâturage mises en place depuis 2019 pour restaurer les coteaux. L'événement était co-organisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, le Département du Doubs et l'Epage Haut-Doubs Haute-Loue, en partenariat avec la Commune de Vuillafans, la commune d'Echevannes, la Chambre d'Agriculture 25-90 et l'association foncière pastorale des Coteaux de Vuillafans-Echevannes. Dans une belle convivialité, les 220 participants se sont régalés des magnifiques paysages de la vallée de la Loue et de son patrimoine gourmand.

Une balade familiale était proposée autour des Vignes de Croux, avec jeux et animations, dégustations de produits locaux, rencontre avec le troupeau itinérant du Conservatoire. En complément, deux randonnées guidées au départ d'Echevannes, traversant les coteaux pour rejoindre les Vignes de Croux, ont permis à deux groupes de 25 personnes de parcourir et de découvrir les Coteaux, leur biodiversité et le pâturage mis en place pour assurer leur conservation.

La journée fut riche et réussie avec des retours très positifs des participants.

EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue

Emmanuel CRETIN - Chargé de mission Natura 2000 -
e.cretin@eaudoubssloue.fr - 03.81.57.21.55 -
www.eaudoubssloue.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Bertrand COTTE - Chargé de missions -
bertrand.cotte@cen-franchemonte.org -
03.81.53.97.79 - www.cen-franchemonte.org





SYNDICAT SCOLAIRE DE LA HAUTE VALLÉE DE LA LOUE

Par Sylvie Baverel, Présidente du SSHVL

La rentrée en septembre s'est bien passée, avec l'arrivée de nouveaux enseignants : Mme Prince pour les petite et moyenne sections, ainsi que Mme Ahlen qui supplée M. Borella lorsqu'il est déchargé pour assurer la direction de l'école, en général le vendredi.

Nous accueillons également deux emplois civiques, chargés d'aider les enseignants dans différents domaines (gestion de la bibliothèque, accompagnement des classes dans les déplacements, réalisation de quelques tâches administratives etc...) : Mlles Vannier et Perrin.

L'école fonctionne également avec un périscolaire de qualité, sous la direction de Mme Martini. Une équipe de cinq animateurs encadre les enfants, matin, midi et soir, et leur propose de nombreuses activités ludiques et éducatives.

Effectifs rentrée 2022 :

141 élèves, dont 49 maternelles et 92 élémentaires

Répartition des classes :

Mme Prince	PS/MS
Mme Henriot	MS/GS
Mme Mistelet	GS/CP
Mme Huertas	CE1/CE2
M. Borella-Mme Ahlen	CM1
Mme Labigan Dordor	CM2



Dernière arrivée du bus à Montgesoye et petite réception en mairie.

Bonne retraite Joëlle !



Au revoir !

Mme Catherine Chanussot, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), après plusieurs années de service aux côtés des enseignants de l'école à Vuillafans, a demandé une mise en disponibilité pour reprendre un commerce sur Mouthier-Haute-Pierre. Je lui souhaite une pleine réussite dans ce nouveau départ.

Elle est remplacée depuis le 1^{er} février 2022 par Mme Laëtitia Bourquin qui avait déjà travaillé sur des postes équivalents dans notre école et qui peut compter sur Mme Girardet et ses compétences professionnelles pour l'aider dans ses fonctions.

Mme Joëlle Bataillard a définitivement raccroché son « gilet jaune » d'accompagnatrice du bus scolaire pour faire valoir ses droits à une retraite bien méritée. Les enfants lui ont exprimé leur gratitude avec une émouvante chanson et de nombreux dessins. Les membres du Syndicat Scolaire la remercient pour toutes ces années passées au service de notre école et son excellent travail. Nous lui souhaitons une très bonne et très longue retraite. **Mme Marjorie Bataillard** lui a succédé dès la rentrée des vacances de Toussaint. Bienvenue à elle dans ses nouvelles fonctions d'Agent Technique Territorial.



Projet d'école sur le thème du cirque

L'équipe enseignante aura recours à l'Association « Le Cloue - Ecole du Cirque de la Loue », basée à Quingey, qui interviendra dans les classes pour familiariser les enfants avec le jonglage, les équilibres, et même la voltige sous chapiteau à Quingey. De quoi susciter des vocations...

En savoir plus sur Le Cloue : <https://www.lecloue.org/>



Merci à l'association des parents d'élèves Les P'tits Loue, qui finance de nombreux projets grâce à ses actions variées !



DES NOUVELLES DE L'APE

Avec une équipe renouvelée constituée d'anciens et de nouveaux membres, tous parents d'élèves et issus des quatre villages du syndicat scolaire, l'association des parents d'élèves **Les p'tits Loue** organise différents événements tout au long de l'année afin de financer les projets des classes de l'école intercommunale de la Haute-Loue (sorties, projet cirque, spectacles...).

nements. Merci également à nos partenaires : le Club Tourisme et Loisirs de Vuillafans et l'association de la Brise au Déluge.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à venir nous retrouver lors de notre réunion mensuelle chaque premier mardi du mois.

Les actions en 2022 :

Plus de 4 000 € récoltés cette année !

- Organisation d'une tombola de chocolats à Pâques
- Participation à la fête de la musique de Vuillafans en partenariat avec l'association de la Brise au Déluge.
- Kermesse de l'école en juin
- Vente de fleurs et bulbes en octobre
- Marché de Noël à l'école

Ces manifestations ouvertes à tous sont aussi des moments de rencontre et d'échange qui font vivre nos villages.

Merci aux bénévoles, aux enseignants, aux communes et surtout aux participants qui assurent le succès de ces évé-



Contact

APE les P'tits Loue - 2 rue de la gare - 25840 Vuillafans
Facebook : @APE les p'tits Loue



UNE ANNÉE BIEN REMPLIE !

Pauline Pobelle, directrice vocale et professeur de chant, à la direction artistique de la compagnie Allée des Cerisiers, nous raconte l'année musicale de ses élèves.



L'école de comédie musicale est toujours très active avec sa petite centaine d'élèves entre 5 et 74 ans, venant principalement de la vallée de la Loue.

Chaque groupe travaille dur pour présenter tout au long de l'année différents spectacles. En 2022, les élèves ont pu présenter lors des cherry days *Winnie l'ourson*, *Scooby-Doo*, *Grise* une parodie de *Grease*, des extraits de *Hair* et *Hairspray* ou encore le crime musical, *Le Train de 16h50*, adapté du roman d'Agatha Christie.

Les élèves ont également répondu présent à l'invitation du CTL pour une animation lors du marché de Noël.

En ce qui concerne la compagnie professionnelle, *Baba Yaga*, écrit et produit par l'Allée des Cerisiers a été présenté aux élèves des écoles de la Haute Vallée ainsi qu'aux élèves du groupement scolaire Chansiflarel.

Le spectacle Nils Holgersson a été joué à Sainte Croix en Suisse et sera joué en 2023 à Götting en Suède.

Notre comédie musicale *La Guerre Des Boutons* continue son chemin en partant en tournée à travers la France.

En 2022, AdC a pu croiser dans les rues de Vuillafans des ensembles musicaux amis avec en juin le concert de l'orchestre l'Atelier au camping et également un ensemble de cuivre au marché de Noël.

Mais surtout, nous avons été fiers d'applaudir la création *Le tombeau de Gargantua*, écrit et imaginé par Loïc Sebille. Cette légende de Vuillafans a été remise en valeur à travers ce conte musical. Une promenade « Gargantua » sera bientôt ouverte sur les sentiers d'Echevanne surplombant Vuillafans.



N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie de découvrir nos activités.

Nous donnons des cours hebdomadaires mais organisons également des stages de comédie musicale, claquettes, danse, arts du cirque pendant les vacances scolaires.

Suivez-les !

www.compagnieadc.com

Tél : 06.08.74.57.94

adc.comediemusicale@gmail.com



Cie Allée des Cerisiers



@Cie Allée des Cerisiers



Théâtre de l'Enchanteur



@compagnie_adc



@theatre.de.lenchanteur

Les petites créas de Déborah

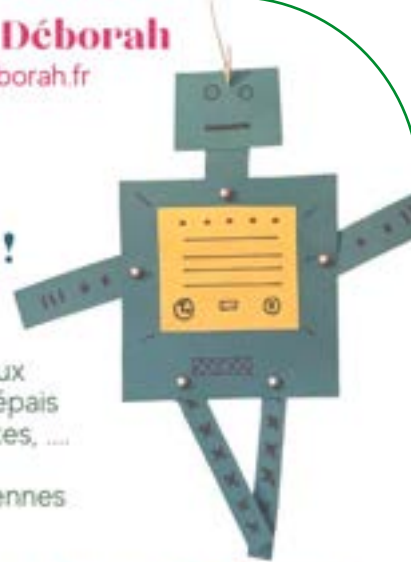
www.lespetitescreasdedeborah.fr

Les tutos créatifs

**Nous fabriquons ensemble ...
Un pantin articulé ! Ici, un robot !**

Tu auras besoin :

- d'une paire de ciseaux
- de papier cartonné épais
- de feutres, gommettes, ...
- d'une ficelle
- de 5 attaches parisiennes
- de la colle



Commence par dessiner les différentes parties de ton pantin sur la feuille cartonnée, une tête, un cou, un corps, 2 jambes et 2 bras.



Décore et découpe en suivant bien les lignes !



Attache les différentes parties de ton robot avec des attaches parisiennes.



Sur le dos, passe la ficelle sur les bras et les jambes, tu peux t'aider d'une aiguille ou faire des trous avant.

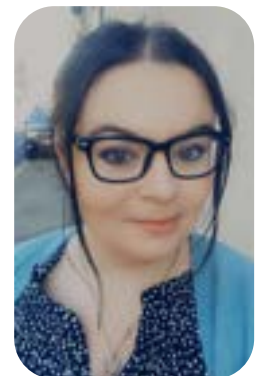


Tu peux ajouter une ficelle au dessus avec un petit trou en haut de la tête pour l'accrocher.

Ton pantin articulé est terminé ! Bravo !

A toi maintenant de varier le modèle en faisant des animaux, tes personnages préférés ou encore avec ta photo !

N'hésite pas à partager ta création avec le #LPCDD



N'hésitez pas à me suivre sur les réseaux sociaux :

Facebook :

Les petites créas de Déborah

Instagram :

@lespetitescreasdedeborah

#LPCDD

CLUB TOURISME & LOISIRS

Par Isabelle GASSER, Présidente

Et si vous rejoigniez le Club ?

Le Club, c'est qui ?



Qui fait battre le cœur du CTL : Isabelle, Sylvie, Déborah, Raphaël, Bernard, Stéphane et Anne-Lise. Il s'agit du **Bureau de l'association**, ceux qui gèrent l'administratif et le planning, qui font tourner la machine ! Juste des citoyens bénévoles qui aiment leur village et se réunir, si possible avec du monde et pour passer un bon moment.

Qui d'autre ? **Les responsables de section** ! Ce sont des membres du Club, bénévoles, qui animent une ou plusieurs sections de loisir avec talent ! Plus il y en a, plus les sections peuvent vivre et s'épanouir.



Être membre du CTL, c'est pratiquer des loisirs à deux pas de chez soi !

Pour 5 € de cotisation annuelle seulement*, vous pourrez accéder à des activités de loisir telles que la peinture, la marche, la gym, la pétanque, le tennis, la section culture & histoire, l'évènementiel... Et vous pourrez aussi en créer !

*Certaines sections nécessitent une adhésion supplémentaire



Être membre du CTL, c'est animer le village !

Tout au long de l'année, vous avez le plaisir de participer à des événements comme le Bonhomme Hiver, le bal du 13 juillet, la brocante du village...

De jolies fêtes organisées pour tous par le CTL : quel que soit votre âge, vous pouvez participer à cette organisation, que ce soit pour donner des idées, monter un chapiteau, tenir la buvette ou animer ! (Et si nous vous voyons qu'une fois dans l'année, nous ne vous en voudrions pas !)

Responsables de sections actuels

Pétanque

Stéphane Merel (2028)
Damien Bole (2024)
David Gasser (2028)
Bruno Andréani (2024)
Oliver Thourin (2028)

Gymnastique

Curie Danièle (2026)

Animations et fêtes

Raphaël Vasconcelos (2028)
Jean Claudet (2024)
Isabelle Gasser-Bize (2026)
Joël Eme (2024)
Daniel Poirot (2024)
Loïc Sebile (2024)
Claude Poirot (2024)
Jacqueline Thourin (2028)
Déborah Mathieu (2026)

Culture, communication, histoire, tourisme

Célestin Cattaneo (2024)
Christian Larque (2022)

Echange de savoirs, peinture

Arlette Mairot (2028)
Sylvie Perret-Gentil (2024)

Sentiers

Bernard Wozny (2028)
Christian Bernard (2024)
Patrick Chanussot (2028)

Tennis

Françoise Fagot (2026)
Claude Curie (2024)
Anne-Lise Boesinger (2026)

BUREAU

Président : Isabelle Gasser-Bize
1^{ère} Vice-présidente : Sylvie Perret-Gentil
2^{ème} Vice-président : Déborah Mathieu
Trésorier : Bernard Wozny
Trésorier-adjoint : Raphaël Vasconcelos
Secrétaire : Anne-Lise Boesinger
Secrétaire adjoint : Stéphane Merel

POUR ADHÉRER

Montant de la cotisation : 5 €

Contactez le Club pour obtenir un bulletin d'inscription que vous pourrez déposer en mairie.

Fêtes et animation

Fête du printemps

C'est finalement sous un ciel dégagé que la parade du Bonhomme Hiver eut lieu.

Accompagné des petits et grands pour la plupart costumés, le joli bonhomme de neige connu malgré tout le sort qui lui était réservé.

Tous ont pu ensuite apprécier le goûter servi au pré Bailly ainsi que la distribution de bonbons.



Maisons fleuries 2022

Pour cette édition, trois lauréats ont été récompensés :

Juliette & Matthieu Jeanguyot, Gilberte Jacquet, Sophie & Didier Rouzaud

Et trois prix d'honneur ont été remis :

Aldina Caria-Luppi, Anne-Marie Pasteur, Lucienne Piguet

Trois prix ont également été remis aux trois maisons les mieux décorées pour la période de Noël 2021 :

1er prix : M. & Mme Minaire

2e prix : M. & Mme Wozny

3e prix : Mme Georgette Puret



Vous souhaitez participer à la prochaine édition du concours ? Inscrivez-vous auprès du C.T.L par email à ctlvuillafans@gmail.com ou par téléphone auprès d'Isabelle au 06 32 50 05 01.

Bal du 13 juillet

La fête avait bien débuté, l'ambiance était au rendez vous. Descente aux flambeaux et feux d'artifice avaient agrémentés ce début de soirée très prometteur. On connaît la suite...

Peu importe, la page est tournée et le C.T.L compte bien poursuivre cette manifestation afin d'offrir à tous une belle fête villageoise.

Merci au club « LA VOUVRE » pour la descente aux flambeaux et merci à Denis, Raphaël, Olivier et David pour la mise en place et le tir des feux d'artifice.



Vide-grenier

Le 12 juin 2022, le vide-grenier a connu un réel succès, avec une trentaine d'exposants et des visiteurs dès l'ouverture. Le soleil qui a brillé toute la journée a contribué à cette réussite. Buvette et restauration proposées lors de cette manifestation ont été grandement appréciées.



Marché de Noël

Avec des températures négatives tout au long de la journée, soupe de pois, chocolat et vin chauds ont été plébiscités. Les gaufres n'ont pas été en reste.

Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël qui avait fait le déplacement spécialement pour cette journée. Les cadeaux étaient restés en Laponie mais il avait apporté avec lui un beau panier de papillotes.

Une maquilleuse a transformé quelques « minois » en animal ou en fée...

Des stands de produits artisanaux à consommer ; escargots, huîtres, vins... ainsi que des produits artisanaux à offrir : lampes, doudous, jeux en bois, bijoux, paniers garnis... ont égayé ce marché.



M. le maire en bonne compagnie !



Les visiteurs ont eu le plaisir d'écouter un concert de cuivres dont les joueurs ont eu beaucoup de mérite avec ce froid ! Et plus tard, c'est la Compagnie Allée des Cerisiers et ses élèves qui ont attiré la foule pour un beau spectacle.

Échange de savoirs

Les lundis, mardis et vendredis à partir de 14h00.

Tout au long de l'année, différents groupes se réunissent à la salle des associations afin de partager une activité commune, la principale étant la peinture.

Cependant, couture, tricot ou broderie sont également possibles, l'essentiel étant pour ces membres de partager un après-midi convivial.

À l'heure où les réseaux sociaux colonisent les interactions sociales, le C.T.L est heureux de contribuer à l'existence de cette section qui maintient du lien social dans notre paysage rural.



LOISIRS

Bibliothèque

Seules les boîtes à livres ont été utilisées cette année, situées sur la place du marché et sur le square face au restaurant du Tilleul.

Elles sont alimentées par les lecteurs eux-mêmes ou les ouvrages fournis par la commune ou le département.

Il faut simplement effectuer un approvisionnement, un tri et du rangement de temps en temps.

Espérons que le fonctionnement de la bibliothèque redevienne plus vivant après la fin des travaux sur le bâtiment Communal.



L'armoire à livres, un ancien frigidaire décoré par la section « peinture » du CTL, a été installée par les employés communaux sur le square.

Sentiers et randonnée

Beaucoup de travail cette année !

Plusieurs réunions ont eu lieu à l'extérieur pour finaliser la mise en place au sein de la communauté de communes qui remplace définitivement l'Union de la Randonnée Verte.

Il a été décidé que notre structure adhérerait à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre pour les baliseurs et les marcheurs qui le souhaiteraient ; l'adhésion étant payante suivant la protection choisie. Nous cherchons comment être couverts en cas d'emploi de tronçonneuses ou engins assimilés, souvent nécessaires avec le grand nombre d'arbres qui cassent ou se déracinent avec la sécheresse ou les coups de vent.

Nous avons assumé l'entretien (balisage, fléchage, élagage, fauchage, tronçonnage) des différents circuits dont nous avons la charge. Cet entretien a nécessité 12 séances de travail sur le terrain et l'emploi régulier de véhicules. Dommage que certains promeneurs indécents détruisent ou endommagent le balisage qui doit être remplacé !

- Le circuit 15 passe par les vignes de Croux, les Forges de Lods, Longeville, avant de revenir par Châteauvieux et le chemin du sel.

- Le 16 nous conduit à la cascade de Raffenot avec le retour par Châteauvieux.

- Le 17, très emprunté mais plus sportif, nous amène à la source bleue, la cascade de la Tuffière, le Cuchot avant de plonger vers le Raffenot et de rentrer par Châteauvieux.

- Le 18 nous conduit au pont de Montgesoye avant de monter sur Tangelet, Echevannes avec le monument à Saint François-Xavier avant de prendre la direction des fermes de Suchaux, que nous abandonnons pour redescendre à Vuillafans par les Chassagnes et les sentiers de la vieille côte.

- Le 3 nous fait visiter les deux versants de la vallée entre Lods et Mouthier, splendides durant la floraison des arbres fruitiers.

Le temps souvent trop chaud n'a pas été propice aux longues sorties et les marcheuses du jeudi ont surtout tourné sur les sentiers autour de Vuillafans et Châteauvieux, recherchant les secteurs boisés et ombragés, réussissant



Chemin du sel



Marcheuses du jeudi

Pétanque

Cette année, les amateurs ont été gâtés par la météo.

Après un bon nettoyage du terrain et l'approvisionnement de la buvette, la section a pu ouvrir la saison. La météo incertaine du mois de septembre ne nous a pas permis de clôturer le calendrier avec le traditionnel tournoi.

C'est une ambiance conviviale et familiale qui anime les vendredis soir de 18h30 à 23h00. Tous les participants sont les bienvenus, il n'y a pas de course à la médaille, la seule autorisée sur le terrain est celle de la bonne humeur.

N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis, buvette et petite restauration vous sont proposées. Reprise dès les beaux jours !



Tennis

Cette saison estivale 2022, il n'y a pas eu de stages jeunes par manque d'enseignant, d'autant plus que la chaleur a été plutôt écrasante.

Pour cette saison 2023, nous devrions pouvoir réorganiser une journée découverte du tennis ainsi que des stages tennis ou multisports avec le club de tennis d'Ornans pendant les vacances d'été. Nous vous tiendrons informés, cependant n'hésitez pas à nous contacter pour d'ores et déjà nous indiquer votre intérêt !

Le terrain de tennis rouvrira avec les beaux jours, nous vous invitons à contacter ses responsables pour prendre votre licence saisonnière ou simplement profiter du terrain occasionnellement !

tennis.vuillafans@gmail.com / 03 81 60 91 52



Vue imprenable depuis le terrain !

Section histoire Notre Dame de l'Assomption

par Célestin Cattaneo

Notre village disposait apparemment dès le 14^e siècle d'une modeste chapelle, sans doute érigée avec l'aide des artisans des Usiers. Cependant les habitants n'avaient pas de prêtre desservant et dépendaient totalement de l'église de Montgesoye où se déroulaient tous les offices des baptêmes aux obsèques, inhumation comprise ; le chemin qui y menait, l'actuelle rue Carnot, fut longtemps surnommée la rue des morts !

Les Vuillafanais n'acceptant plus cette situation, souhaitaient obtenir le titre d'église paroissiale malgré l'opposition du curé de Montgesoye, Arthaud de Longeville, qui refusait de perdre la majorité de ses paroissiens et de ses revenus.

En 1429, ils adressèrent au pape Martin V leur requête, lui expliquant :

- que Montgesoye était éloigné
- qu'entre les deux villages, des torrents impétueux se précipitaient souvent du haut des gorges et les exposaient à de grands périls. Le ruisseau qui traverse la place, devant l'église, coulait alors en plein air.
- qu'il y avait plus d'habitants à Vuillafans qu'à Montgesoye.



Le pape délégua Simon de Clerval, l'abbé de Saint Paul de Besançon. Avant de décider, celui-ci fit comparaître d'un côté le curé de Montgesoye et ses aidants, et de l'autre, un grand nombre d'habitants de Vuillafans. On plaïda durement plus de 10 ans !

Enfin, en 1439, le délégué du pape décida :

- que Vuillafans resterait intégrée à la paroisse de Montgesoye
- mais que les Vuillafanais pourraient agrandir leur chapelle, qu'ils disposeraient de fonds baptismaux, d'un cimetière et qu'ils pourraient entretenir chez eux un prêtre. Cependant, en compensation, ils devaient s'engager à payer, chaque année, 15 livres au curé de Montgesoye et se rendre dans son église pour les offices des principales fêtes religieuses.

Cette décision fut officialisée le 7 avril 1439 à Besançon par l'archevêque Quentin Ménard, avec l'appui des seigneurs de Châteauvieux et Châteauneuf dont dépendait Vuillafans. Pour l'anecdote, le procès-verbal comprenait 14 pages très détaillées.

La chapelle primitive fit place à une église plus vaste à trois nefs, de style gothique, qui furent agrandies au fil des siècles. On ne conserva que le portail roman avec ses colonnettes à chapiteaux par lequel on entre actuellement, ainsi que le clocher massif.



Portail roman avec ses colonnettes à chapiteaux



Impressionnant poutrage d'origine en forme de vaisseau inversé

La nouvelle église fut consacrée le 29 août 1522 par le chanoine Jean d'Emskerke, de la cathédrale St Jean de Besançon, sous l'appellation de Notre Dame de l'Annonciation. Il est possible de voir au-dessus de l'autel et sur la chaire, un tableau rappelant cet épisode biblique, avec l'ange Gabriel faisant l'annonce à Marie.

L'édifice à l'origine était couvert de laves. Son clocher avait 8 pans en bois de sapin, couverts de fer blanc à leur pointe. Détruit par un orage en 1550, il fut remplacé par le toit à pavillon actuel. Les tuiles datent seulement du 20e siècle mais l'impressionnant poutrage en forme de vaisseau inversé est d'origine.

Des verrières placées au fond du chœur portaient les armoiries des maisons de Neuchâtel et de Longwy, propriétaires de Châteauvieux et de Châteauneuf. Elles disparurent au début du 18e siècle avec la construction du chœur et du retable baroque actuels. Seul reste l'écu aux armes de Neufchâtel à la croisée d'ogives, au plafond du chœur.

En 1615, l'archevêque Ferdinand de Rye, Seigneur de Châteauvieux, constatant que l'église était trop étroite, décida la démolition des 6 autels latéraux dont nous voyons encore les niches de chaque côté. Leurs pierres servirent à la construction de la sacristie avec une tribune à l'étage.

Pendant la première invasion française, sous Louis XIV, les autels de l'église furent profanés.

En 1662, l'archevêque de Besançon, Antoine-Pierre de Grammont, vint les consacrer de nouveau et dédia l'église à la Vierge Marie.

Elle prit alors son nom actuel : Notre Dame de l'Assomption.

Les œuvres d'art et les ornements intérieurs datent essentiellement des 16^e et 18^e siècles.

L'actuel maître autel et le retable baroque sont du début du 18^e siècle. En bois polychrome avec deux colonnes figurant des pieds de vigne, ils sont l'œuvre de François Choye et de Jean Ligier. Les trois grandes statues qui l'ornent représentent St Pierre que l'on reconnaît aisément à la clé qu'il tient en main, la vierge à l'enfant avec grappe de raisin, et le moine St Benoit. Elles datent du 16^e siècle et sortent d'un atelier de Fribourg en Suisse.

Dessous, sur le tabernacle tournant, l'agneau représente le bon pasteur. Il est encadré par les statuette de St Gengoux, l'ancien St patron du village et St Vernier, le patron des vigneron dans la vallée de la Loue. Nous retrouvons plusieurs fois des statues de St Vernier à l'intérieur et à l'extérieur de l'église : cela indique la grande importance de la vigne à Vuillafans, et le cardinal Granvelle en fit le St patron dans notre vallée.

Dans le chœur nous pouvons admirer les tableaux de la Nativité, de la Cène, de la Crucifixion et de St Benoit ou un autre bénédictin. Ils ont été peints en 1515 et proviennent de l'atelier de Niklaus Manuel Deutsch, à Berne. A l'origine, St Benoit et la Crucifixion ont été peints recto verso sur le même support avant d'être sciés au 19^e siècle pour former deux tableaux distincts, sur la demande de Montalembert, responsable des monuments historiques, de passage dans la vallée.



Grandes sculptures sur retable baroque



La Nativité, la Cène, la Crucifixion

De nombreuses sculptures sur pierre du début du 16^e siècle dans l'édifice portent la griffe du Comtois Antoine Lagniaz, architecte de l'église d'Orbe, en Suisse, entre autres. Les origines suisses de ces œuvres d'art nous rappellent que les domaines de Châteauneuf s'étendaient jusqu'à Neufchâtel au moment de la première construction de l'église.

Dans le chœur, 14 stalles en bois vernis disposent de miséricordes appelées aussi assis-debout. Ce nombre correspondrait au nombre de familiers (prêtres locaux) du 18^e siècle.

A gauche face à l'autel, le tableau du retable nord représente la Vierge donnant le rosaire à St Dominique, fondateur de l'ordre des prêcheurs et Ste Catherine de Sienne, docteur de l'église et patronne de l'Europe et des journalistes. La partie inférieure du tableau, en partie cachée par la statue d'une Vierge, figure les enfers.



Tableau du retable nord représentant la Vierge et St Dominique

A droite, le retable sud représente St Vernier dans sa vigne du Rhin et St Gengoux, le patron de l'église mère de Montgesoye, vêtu en général romain. Ce retable contient aussi une armoire à reliquaire avec la châsse de St Nicolin. Ces reliques venant du cimetière St Calixte de Rome, sont arrivées à Vuillafans le 23 mai 1688. Nicolin devint alors le St patron de la paroisse et sa fête est célébrée le 1^{er} dimanche de mai, devenu fête patronale.

La chaire en chêne verni date de 1704. Elle est l'œuvre de Jean Ligier dit le jeune. Sur les panneaux de la cuve figurent les sculptures de St Grégoire, de St Augustin, de St Ambroise et la scène de l'Annonciation comme annoncé précédemment. Sur le dorsal se trouve une représentation de Moïse recevant les tables de la loi. Son plafond est orné d'une colombe.

Les vitraux sont variés.

Deux rappellent à notre mémoire des hommes d'église vuillafanais qui se sont illustrés en terre de mission.

Mgr Jean Henry, évêque de Damas et coadjuteur de l'archevêque de Lyon et Mgr Zéphirin Guillemin, évêque de Canton. Celui-ci, né à Vuillafans le 16 mars 1814, fut envoyé en Chine. Il y fonda deux grands orphelinats. Il y fit construire la chapelle gothique de Sancian qui se dresse sur le rocher où est mort St François-Xavier et la magnifique église de Canton, bâtie en granit. Il fit édifier à Echevannes le monument en forme de pagode visible de Vuillafans qui abritait une statue de St François-Xavier. Il mourut à Besançon le 5 avril 1886 et fut inhumé dans le cimetière de Vuillafans. La statue de St François-Xavier fut placée sur sa tombe. Elle tomba plusieurs fois et finalement fut réinstallée à Echevannes en grande procession, en 1951.

Mgr Guillemin avait également offert une cloche chinoise à la paroisse de Vuillafans. Elle avait été enlevée dans une pagode taoïste de Canton occupée par l'armée française. Le baptême chrétien de cette cloche donna lieu à une cérémonie solennelle dans notre église avec la mère et l'oncle de l'évêque comme parrain et marraine. Elle est placée aujourd'hui au pied de l'autel St Nicolin, à proximité de la crosse et la mitre de l'évêque et d'une pierre en granit du tombeau de St François-Xavier.

A l'entrée principale nous pouvons lire un article résumant la vie de Jean-Pierre Bangué, prêtre victime des massacres de septembre 1792 pendant la révolution de 1789. Un grand bénitier attend les fidèles à la porte latérale dont la sculpture d'accompagnement représentant le baptême de Jésus dans le Jourdin a été déplacée vers l'entrée de la sacristie.



Autel abritant la châsse de St Nicolin



Cloche chinoise



Baptême de Jésus dans le Jourdin

Autres détails décoratifs de l'église



Sculpture Lagniaz



Vase chinois

Notre église dispose d'un grand orgue pneumatique en bois et métal, avec 11 jeux, 2 claviers et 56 notes. Il a été restauré et complété plusieurs fois.

Pour finir, notre clocher est doté de 3 cloches qui sonnent le do, le ré et le la, œuvres du 19^e siècle de la maison Humbert de Morteau.

Les visiteurs sont souvent surpris par la beauté de notre église, signe de la richesse passée de notre village et de la générosité des fidèles.

Je remercie MM. Jean Pasteur et Gaudillat dont les connaissances me furent bien utiles pour établir ce résumé, comme le remarquable inventaire réalisé par l'équipe paroissiale sous l'égide de Laurent Robbe.



Grand orgue pneumatique en bois et métal

Les 500 ans de Notre Dame de l'Assomption

par Célestin Cattanéo et Chantal Robbe



Préparation globale

Depuis plus d'un an, les responsables de la paroisse, l'unité pastorale et la commune préparaient cet événement :

- la section histoire du village fut chargée des recherches historiques
- les portes du bâtiment, trop vétustes, furent restaurées et la sonorisation modernisée
- l'horloge chinoise, longtemps reléguée dans le clocher, fut replacée devant l'autel privilégié et repeinte
- Monseigneur Bouilleret, archevêque de Besançon fut sollicité accompagné des membres du clergé local
- les chorales locales demandèrent le renfort des ensembles du plateau d'Amancey. Les chants furent choisis et M. Martin accepta d'être organiste.
- le déroulement de la cérémonie demanda plusieurs réunions sous l'égide du père Théo Randriamahérina, responsable de l'unité pastorale et M. Loïc Laporte en charge du patrimoine religieux du Diocèse.

Tout semblait préparé.





Actions sur le terrain

La dernière semaine fut mise à profit par les fidèles locaux pour préparer leur église.

En deux jours, Bernard et Solange rendirent leur lustre aux antiques boiseries. Léon et Laurent veillèrent à assurer un bon fonctionnement aux éclairages, à la sonorisation et aux cloches. Laurent, en spécialiste, prépara également à une bonne coordination entre les chorales et l'organiste Raphaël et Chantal furent chargés de la décoration et du fleurissement.

Les toiles d'araignée et la poussière ne résistèrent pas à ces bonnes volontés appuyées par Sylvie, Michèle et quelques autres venus discrètement en appui.



Célestin Cattaneo présentant l'historique de l'église



Ecclésiastiques, Mgr Bouilleret avec la crosse de Mgr Guillemain, père Jeannin - originaire de Besançon, assura des années le pèlerinage du rosaire à Lourdes et la messe du dimanche sur France 2 - cérémoniaires et servants



Divers objets sacrés



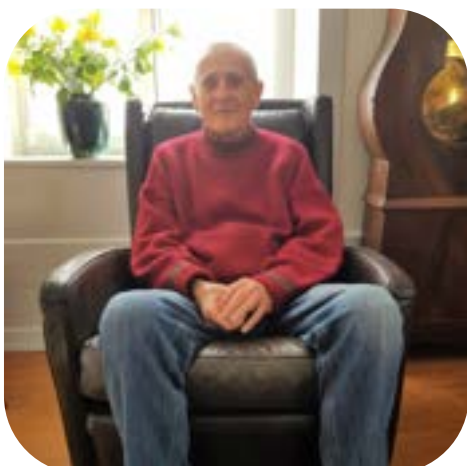
Présentation du parchemin d'origine



Chorale

HOMMAGE

En 2022, l'équipe municipale a célébré les 90 ans de Mme Bernadette EME et de M. Bernard HIRSCHI qui nous a malheureusement quittés en début d'année 2023.



CLUB ESPOIR
3^e AGE
25840 Vuillafans



A la mémoire de Michel GUILLIN
Président du Club de 2011 à 2022

CLUB DES ANCIENS

Par Nicole Beardsley, Trésorière

Le Club Espoir, association des retraités, a été créé en 1982 par M. Albert Girardot. « Espoir », il avait bien choisi ce nom, car durant 40 ans les retraités de Vuillafans ont pu se retrouver tous les jeudis après-midi pour passer des moments de convivialité, faire de belles parties de cartes ou autres.

Mme Paule Girardot lui a succédé, épaulée par Mme Lucienne Bonnot, des sorties en voyages et des fêtes ont été organisées. A cette époque, les anciens aimaient se retrouver et participer à toutes sortes d'activités. Mme Jeanine Péquignot et toute une belle équipe lui ont succédé, les belles fêtes de Noël avec spectacles, théâtres et chants, l'organisation des lotos.

M. Michel Guillin a repris la présidence en 2011, tout a continué : repas, sorties, lotos, les fêtes de Noël, Téléthon... Et puis il y eu la pandémie du « COVID ».

Après une reprise difficile en 2022, M. Michel Guillin a cherché désespérément une ou un repreneur pour la Présidence du club et la possibilité de redonner un nouveau souffle avec de nouvelles personnes.

Après une longue et douloureuse maladie, M. Michel Guillin nous a quittés ; homme courageux, dévoué et sérieux, il emporte le Club Espoir avec lui.

Une assemblée extraordinaire organisée par la Trésorière, Mme Nicole Beardsley a eu lieu le jeudi 9 février 2023 à Vuillafans.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

AFCAC - AOM | Section Haute-Loue Vuillafans

L'année 2022 s'est écoulée calmement en raison de la crise sanitaire.

Une invitation nous a été adressée par la section de Boussières, pour la cérémonie du Souvenir, au pied de la plaque commémorative de la "rue des Résistants", le 2 octobre 2022. Notre président et notre trésorier étaient présents. Ce rassemblement comptait une trentaine de sections avec leur drapeau.

11 novembre, anniversaire de la victoire 14/18 : une pensée pour nos morts et disparus qui nous ont donné la Liberté.

Après la messe, cérémonie au monument aux morts, ensuite, verre de l'amitié offert par les anciens combattants, suivi du repas chez Edouard au Relais du Pêcheur.

Merci à ceux et celles qui ont participé, ainsi qu'aux fidèles pompiers.

Léon Vannier, André Gaudillat, Maurice Robbe



MM. Jean et Maurice ROBBE



Le repas du 11 novembre chez Edouard

ÉTAT CIVIL 2022



Baptême d'Apolline
HENRY LAMBERT

Naissances :

BALADAH Aliya née le 11/04/2022 - BARAN Noam né le 08/06/2022 - BÔLE Arthur né le 01/08/2022 - HENRY LAMBERT Apolline née le 20/06/2022 - MICHEL Cassandre née le 25/08/2022 - PARNET DU-FOUR Ambrose né le 08/12/2022

Mariages :

BENOIT Alain/FONTAINE Marie-Josèphe - MARIAGE le 10/06/2022
MICHEL Baptiste/FEBVAY Camille - MARIAGE le 09/07/2022
ANDREANI Guillaume/SCHIRMANN Clara - MARIAGE le 03/12/2022



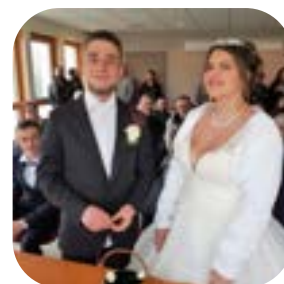
Mariage de M. & Mme BENOIT

Décès :

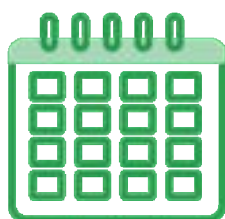
CHALANDRE Jeannette née BENOIT - le 24/01/2022
ROUSSEL anne-Marie née CENSI - le 30/01/2022
LEHMANN Jean-paul - le 07/03/2022
GUILLIN Andrée née CHISSAC - le 31/03/2022
BUSINARO Jeanne née MARTINENGI - le 02/06/2022
VERNEREY André - le 05/10/2022
BENOIT Marie-Josèphe née FONTAINE - le 29/10/2022
GUTH Jean-Pierre - le 12/11/2022
BONNY Andrée née ORDINAIRE - le 17/12/2022



Mariage de M. & Mme MICHEL



Mariage de
M. & Mme ANDREANI



AGENDA 2023

Les évènements de cet agenda peuvent changer de date en cours d'année.

4 mars Assemblée générale du C.T.L

1^{er} avril Le Bonhomme Hiver organisé par le C.T.L et la commune

Du 15 et 16 avril 10^e édition du TRAIL'N'LOUE à Mouthier-Haute-Pierre - www.trailnloue.com

Du 6 au 8 mai Fête patronale de Vuillafans

11 juin Vide-grenier organisé par le C.T.L

Du 17 au 18 juin Montée historique sur Longeville, parc à Vuillafans - www.lscmpetision.org

24 juin Concours de pétanque organisé par le C.T.L

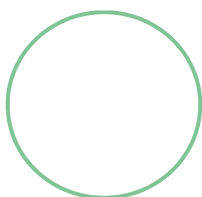
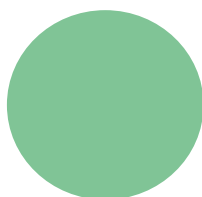
Du 1^{er} au 2 juillet 59^e course de Côte Vuillafans-Echevannes - www.asa-sequanie.fr

13 juillet Fête nationale organisée par le C.T.L et la commune

20 août Ronde historique Vuillafans-Echevannes organisée par l'association Ornans Véhicules Historiques et Miniatures - www.ornans-miniatures.fr

17 novembre Remise des prix des maisons décorées pour la saison de Noël 2022 et des maisons fleuries 2023, par le C.T.L

9 décembre Marché de Noël organisé par le C.T.L



**Marché
de Vuillafans
Le vendredi de 9h à 12h**



Sur la place devant le Comptoir de la Loue